

L'accompagnement de CRA, en toute confidentialité

L'association CRA (créateur et repreneur d'affaires) compte deux délégués régionaux à Amiens. Ensemble, ils parrainent des repreneurs d'entreprises et les mettent en contact avec des cédants.

CRA, pour créateur et repreneurs d'affaires, est une association à but non lucratif, créé en 1985, et qui a pour but de favoriser la cession et la reprise d'entreprise. Elle est présente dans toutes les grandes villes de France avec soixante délégations régionales et cent soixante-dix délégués. Plus de 2 100 affaires ont été transmises depuis leur création et elle compte actuellement un portefeuille de 1 500 repreneurs et 500 cédants. Près de la moitié sont des industries, le reste étant partagé entre des entreprises de services (30 %) et des entreprises de négoce (20 %). « Une affaire sur quatre aboutit », précise Christian de Simencourt, délégué CRA à Amiens depuis un an. Il a rejoint Jacques Faquer, délégué depuis deux ans.

Confidentialité

« Nous sommes tous d'anciens dirigeants ou patrons d'entreprises, poursuit Christian de Simencourt. Nous partons du principe qu'il faut mieux céder que cesser. Notre travail est de faire la mise en contact entre les cédants et les repreneurs, en toute confidentialité. » La confidentialité est un mot qui tient à cœur à l'association, et indispensable pour les différents acteurs d'une transmission. « On est tous un peu méfiant, ajoute Christian de Simencourt. Tous les repreneurs signent une charte de confidentialité. »

Les délégués CRA jouent un rôle de parrain auprès des cédants et repreneurs. Christian de Simencourt et Jacques Faquer sont à leur disposition dans les locaux de l'association, rue des Trois-Cailloux, à coté de Somme Initiative. En tant qu'an-



Christian de Simencourt et Jacques Faquer entourent Christophe Parent, adhérent et animateur du groupe des repreneurs.

ciens chefs d'entreprises, ils partagent leur expérience. « Nous sommes là pour les encadrer, pour leur présenter des affaires qui tiennent la route. » Les entreprises à reprendre comptent d'ailleurs toujours plus de cinq salariés et ont un chiffre d'affaires d'au moins 500 000 euros.

Groupe

C'est également le type d'entreprises que cherche Christophe Parent, adhérent au CRA et à la recherche d'une entreprise en cession en Picardie. Avec d'autres repreneurs, il a créé un groupe au début du mois de septembre dont il est l'animateur qui se réunit tous les deux à trois semaines. « Au début nous nous sommes un peu regardés en chien de faïence, avoue-t-il. Mais nous avons tous nos spécificités et nous partageons plutôt nos réflexions. » Les réunions se tiennent dans une salle mise à disposition du CRA, mais les échanges se poursuivent en plus sur un forum créé sur Internet (<http://amiensrepreneurs.heberg-forum.net>).

net).

En tant qu'adhérent, il a suivi une formation de quatre semaines organisée à Paris. Chaque mois, les futurs chefs d'entreprises y viennent un acquérir un savoir-faire, des méthodes et des techniques qui leur seront utiles lors de leur démarche. Les cédants peuvent bénéficier aussi de journées de formation, parce que « celui qui vend se demande parfois comment faire pour s'en aller », affirme Christian de Simencourt. Dans un même souci de sensibiliser à la transmission d'entreprises, l'association organise au niveau national un trophée CRA de la reprise d'entreprise, dont le prochain sera remis le 6 février à Paris lors du salon des entrepreneurs. Et elle vient de sortir un livre sur ce sujet, *Transmettre ou reprendre une entreprise* (édition Prat), un guide préfacé par la présidente du Medef, Laurence Parisot.

Matthieu Lacour